



COMMUNIQUE DE CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT DU 27 JUIN 2017

UN MILLION EN FAVEUR DE LA SUPRACOMMUNALITÉ : 12 PROJETS AMBITIEUX VALIDÉS PAR LE CONSEIL PROVINCIAL

Affichant chaque année un peu plus sa vocation supracommunale, la Province de Hainaut avait lancé en début d'année un appel auprès des communes pour le cofinancement de projets réunissant au moins d'eux d'entre elles. Elle avait pour cela inscrit un million à son budget 2017, soit l'équivalent de 0,75 € par habitant. Message reçu par les communes et les territoires qui ont rentré 12 projets qui seront soutenus financièrement pendant 2 ans par la Province. Le Conseil provincial, à l'unanimité, a validé les dossiers suivants, tous inscrits dans les préoccupations de gouvernance, d'attractivité territoriale et de développement durable :

- « un arbre pour la Wallonie picarde » (communes des parcs naturels de la Wapi - 252 000 € de cofinancement en 2 ans) ;
- « les festivals Val de Dendre » (Ath-Lessines - 57 000 €) ;
- « la formation à l'usage des outils du management socio-économique ainsi qu'au contrôle de qualité interne dans les communes » (Asbl Chocq - 150 000€) ;
- « En route pour la forme » (promotion du sport et mutualisation des infrastructures – Celles, Frasnes et Mont-de-L'Enclus – 31 000 €) ;
- « Slow food et Slow culture » (Enghien et Silly – 32 000 €) ;
- « Cœur de Hainaut à vélo » (création d'un réseau points-nœuds – communes de Cœur de Hainaut – 709 000 €) ;
- « Fauchage durable » (communes du parc naturel des Hauts Pays – 64 000 €) ;
- « Développement de l'attractivité du territoire et de la supracommunalité au sein du Bassin de vie de Charleroi » (zone Igretec – 542 000 €) ;
- « Apprendre à vivre ensemble et à lutter contre la pauvreté » (Aiseau-Presles et Farciennes – 33 000 €) ;
- « Conciliation éthique - Vulgarisation du RGPA » (Courcelles et Fontaine – 73 000 €) ;
- « Mieux-Vivre ensemble » (renforcement de la cohésion sociale - Erquelinnes, Lobbes et Merbes-le-Château – 30 000 €) ;
- « Prévention du surpoids et du diabète » (Chimay, Momignies, Froidchapelle – 28 000 €) ;

SUPPRESSION OU RÉFORME DES PROVINCES : APPEL À LA SÉRÉNITÉ !

Hasard de l'actualité : l'ambitieux cofinancement des projets supracommunaux a été voté au moment même où le débat sur l'Institution provinciale anime les négociations issues de la crise politique francophone. L'occasion pour le Président du Collège provincial Serge Hustache d'exprimer le point de vue du Collège hainuyer.

« La situation est somme toute cocasse, estime-t-il : certains états majors de partis en appellent à remplacer notre Institution par une structure supracommunale pour réaliser... ce que nous sommes précisément en train de faire ».

Dans ce contexte de crise, Serge Hustache en appelle au calme : *« gardons notre sérénité tout autant que notre détermination et ne soyons pas de ceux qui montent au créneau dans un réflexe corporatiste. Ce qui nous intéresse aujourd'hui ce sont les services qui sont rendus à la population et le devenir de celles et ceux qui les concrétisent au jour le jour : ses 10 000 agents. Nous serons intransigeants quant à la défense de leur statut et de leurs intérêts ! ».*

« Vouloir revoir la gouvernance locale n'est pas une ineptie, a-t-il poursuivi, mais les élus provinciaux doivent être associés à une réforme concernant aussi les élus communaux et ceux qui ont entrepris de construire les communautés de territoire. Ensemble, nous pouvons

« Vouloir revoir la gouvernance locale n'est pas une ineptie, a-t-il poursuivi, mais les élus provinciaux doivent être associés à une réforme concernant aussi les élus communaux et ceux qui ont entrepris de construire les communautés de territoire. Ensemble, nous pouvons organiser une gouvernance multiniveaux cohérente et ne nécessitant pas de révolution institutionnelle, voire l'apparition de structures nouvelles pour en remplacer d'autres ».

Le Président du Collège hainuyer invite donc l'ensemble des partis représentés au sein du Conseil provincial à sensibiliser leurs décideurs sur la réalité des provinces car *« on ne peut pas réformer ce que l'on ne connaît pas ».*

« Ne pas capitaliser sur les réformes de gouvernance déjà réalisées dans les provinces serait une erreur, surtout au moment où se trouve sur la table du gouvernement wallon la finalisation de projets de décret confiant de nouvelles missions à notre Institution en matière de gestion des cours d'eau et d'accueil des gens du voyage ».

La Province dispose d'expertises très diversifiées et d'une vraie capacité d'action puisque - fruit de sa rigueur - elle a présenté ce 27 juin une modification budgétaire lui permettant de présenter un boni supérieur au résultat initial.

LA PROVINCE S'INSCRIRA DANS LE PROGRAMME DE SUBSIDIATION WALLON POUR LES SERVICES D'ACCUEIL ET D'HEBERGEMENT

Le Gouvernement wallon a débloqué un montant de 50.000.000 € pour un programme de subsidiation en faveur des services d'accueil et d'hébergement subventionnés par l'AVIQ. Interrogé à ce propos par le Conseiller provincial Ecolo, Jean-Pierre urbain, le Député Yves Lardinois a confirmé que les services provinciaux sont particulièrement attentifs à s'inscrire dans l'appel à projets que cette démarche implique.

Ces projets, portant sur des travaux, doivent apporter une plus-value réelle en termes de confort et de bien-être des usagers. C'est dans ce contexte que les dossiers suivants pourraient être présentés auprès de l'administration wallonne :

- La 3^{ème} phase de rénovation du SRJ de Marchienne-au-Pont ;
- La rénovation de l'hébergement sur le site principal du Centre Arthur Regniers à Bienne-lez-Happart ;
- La construction d'un bâtiment pour le SRA de l'Ecole Clinique ;
- La construction d'une unité de vie pour le SRJ de La Louvière.

« Je profite de l'opportunité qui s'offre à moi de tirer la sonnette d'alarme et d'ouvrir les yeux de tous ceux qui verraient bien disparaître les Provinces, a déclaré Yves Lardinois dans sa réponse. Je crains fort que les premiers qui subiraient les conséquences de ces actes seraient à nouveau les plus faibles. N'oubliez pas que la Province s'occupe spécialement des personnes porteuses d'un handicap possédant les revenus les plus bas, les autres, présentant des revenus suffisants, se sont généralement dirigés vers le privé, lieux d'accueil beaucoup plus onéreux et donc plus difficilement accessibles à tous ».

METALGROUP A SU FAIRE FACE A LA FERMETURE DE CATERPILLAR

Qu'en est-il de la situation de l'emploi au sein de l'ETA « Métalgroup » maintenant que le client principal, Caterpillar, a définitivement fermé ses portes ? Cette question du Conseiller Jean-Pierre Urbain, a permis au Député Yves Lardinois de faire le point.

Aucun licenciement n'a eu lieu jusqu'à présent pour les départements concernés. Deux travailleurs ont été réaffectés chez un autre client et les autres sont venus compléter l'équipe générale sur le site de Métalgroup même.

« Depuis cette fermeture et celle de sous-traitants, précise le Député provincial, les impacts liés à l'annonce n'ont pas tardé à se faire sentir, traduits par un fléchissement de la courbe des ventes. Mais il faut noter que les effets de cette annonce auraient été plus dommageables encore si elle était intervenue quelques années plus tôt.

Fort heureusement, la dépendance s'est, en effet, réduite depuis 2006. L'entreprise américaine ne représentait plus que 16% du chiffre d'affaires total en 2015. La stratégie interne a permis, dans une certaine mesure, l'élargissement des portefeuilles clients et la diversification des activités au bénéfice de l'équilibre global qui reste néanmoins toujours très fragile. *« Pour consolider cette situation, de nouveaux projets de diversification ont été développés ou sont actuellement à l'étude dans le domaine du conditionnement ou de la logistique par exemple.*

activités au bénéfice de l'équilibre global qui reste néanmoins toujours très fragile. « Pour consolider cette situation, de nouveaux projets de diversification ont été développés ou sont actuellement à l'étude dans le domaine du conditionnement ou de la logistique par exemple. Le secteur de la ferronnerie-bâtiment semble connaître un nouvel essor au point que des recrutements sont en cours pour renforcer l'équipe et s'adjoindre les compétences nécessaires au développement de la section ».